



## Accueillir, écouter, accompagner les élèves LGBT+ et/ou victimes de violences LGBT-phobes

### Fiche pratique à destination des personnels de l'Éducation nationale

L'adolescence est une période charnière – remaniements dans ses relations aux autres, changements *de* et *dans* son corps, découverte et construction de soi. Elle est marquée par des questionnements sur l'identité, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Pour les élèves LGBT+, cette phase peut s'accompagner de difficultés spécifiques : sentiment d'isolement, peur du rejet, ou encore violences et discriminations (moqueries, harcèlement, cyberharcèlement, etc.), dans la sphère familiale, sociale et/ou à l'école.

Les chiffres sont alarmants : selon les enquêtes, les jeunes LGBT+ sont deux à trois fois plus exposés aux risques de harcèlement et de tentatives de suicide que leurs camarades. Dans ce contexte, l'école, lieu de socialisation et d'apprentissage, doit être un espace protecteur et inclusif.

Pourtant, tous les élèves ne trouvent pas dans leur entourage familial ou amical un espace d'écoute et de soutien. L'école est un lieu tiers, qui propose d'autres représentations de l'adulte, d'autres figures d'identification que celles présentes dans le cercle familial. Certains élèves choisissent alors de confier à un adulte de l'établissement scolaire leur questionnement sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, qui s'accompagne parfois d'un profond mal-être. **Cette fiche pratique a pour objectif d'outiller les personnels de l'Éducation nationale pour accueillir, écouter et accompagner ces élèves avec bienveillance, professionnalisme et respect de leur intimité.**



## ACCUEILLIR, ECOUTER

L'écoute nécessite un ajustement des gestes professionnels, autour de cinq principes<sup>1</sup> :

- **Climat de confiance** : choisir un lieu calme et discret, permettre à l'élève d'être accompagné par une personne de confiance, le laisser s'exprimer sans l'interrompre, reconnaître la gravité de ce qu'il vit et valider qu'il ressent (« je vois que cette situation te touche beaucoup, c'est normal »)
- **Neutralité et non-jugement** : adopter une posture non-jugeante, ne pas laisser transparaître ses convictions personnelles, éviter la curiosité involontaire. L'objectif est d'offrir un espace sécurisé où l'élève se sente écouté et respecté
- **Confidentialité** : garantir à l'élève que sa parole sera respectée, tout en précisant les limites légales de cette confidentialité (obligation de signalement en cas de danger grave : « Ce que tu me dis restera confidentiel, sauf si ta sécurité ou celle d'autrui est en jeu. »)
- **Ecoute active** : reformuler régulièrement les propos de l'élève pour montrer que l'on comprend ce qu'il nous dit et solliciter son assentiment
- **Suivi** : conserver une trace écrite pour assurer le suivi de la situation, prendre en note les éléments clés sur une note à usage interne, proposer un nouveau rendez-vous pour faire le point, vérifier que l'élève a bien été pris en charge par la personne ou le service vers lequel il a été orienté.

Le principe de neutralité et de non-jugement est une condition absolument essentielle. Adopter une posture non-jugeante consiste à accueillir la parole de l'élève sans la commenter, la critiquer ou y projeter ses propres valeurs ou croyances. L'objectif est de créer un climat de confiance où l'élève se sente en sécurité pour exprimer ce qu'il vit, sans crainte d'être jugé, minimisé ou stigmatisé. Il ne s'agit pas de déterminer si l'élève est effectivement LGBT+ mais d'entendre ce qu'il ou elle traverse.

Une mauvaise formulation, même involontaire, peut décourager l'élève de demander de l'aide à l'avenir, renforcer son sentiment de honte ou d'illégitimité, voire l'exposer à des risques (*coming out* non désiré, rupture familiale, etc).

Exemples de formules à éviter :

---

<sup>1</sup> Ces cinq principes ne constituent pas une méthode ou un protocole à appliquer *stricto sensu*. Ils sont des repères pour permettre aux professionnel.le.s d'ajuster leur posture professionnelle.

Formule à éviter	Pourquoi il faut l'éviter ?	Formules à favoriser
« C'est juste une phase, ça va passer. »	minimise l'identité ou l'orientation de l'élève, et peut le faire douter de lui-même.	« Je te remercie de me faire part de ce que tu ressens. Comment puis-je t'aider ? »
« Tu es sûr-e de toi ? À ton âge, on ne sait pas encore. »	remet en question le vécu ou le ressenti de l'élève, ce qui peut renforcer le sentiment d'insécurité	« Je vois que cette situation est difficile pour toi. Est-ce que tu veux m'en dire plus ? »
« Moi, je trouve que tu devrais en parler à tes parents d'abord. »	impose une solution sans connaître le contexte familial (risque de <i>coming out</i> forcé, de rejet, voire de violences)	« Tu n'es pas obligé-e de tout me dire, mais sache que je suis là pour t'écouter. »
« Tu ne devrais pas t'inquiéter, les gens finissent par accepter. »	nie la souffrance vécue en banalisant les discriminations ou les violences subies	« Est-ce que tu te sens en sécurité pour en parler à d'autres personnes ? »
« Tu sais, c'est dur pour tout le monde au collège/lycée. »	universalise la souffrance et nie la spécificité des discriminations LGBT-phobes	« Si tu veux, on peut voir ensemble quelles solutions pourraient te convenir. »
« Tu es très courageux, moi je ne pourrais pas vivre ça »	nie la souffrance vécue (transformée en acte de courage) et centre la conversation sur l'interlocuteur, au risque de l'expression d'une pitié condescendante	« Rien de ce que tu me dis ne me choquera. »
<i>etc.</i>	<i>etc.</i>	<p>« Est-ce que tu as déjà trouvé du soutien ailleurs ? »</p> <p>« Tu peux prendre ton temps, on peut rester un moment sans parler » (ne pas chercher à tout prix à éviter les silences)</p> <p style="text-align: center;"><i>etc.</i></p>



► **Principes à retenir pour l'entretien :**

- privilégier les marques d'empathie, qui prennent en compte le vécu ou le ressenti de l'élève et laissent le champ ouvert au dialogue ;
- éviter de nier le vécu ou le ressenti de l'élève ;
- respecter l'intimité de l'élève et ses limites, en le laissant verbaliser les seuls éléments qu'il est en mesure ou qu'il a envie de partager, respecter le rythme de l'élève ;
- accueillir l'élève dans son incertitude : la parole de l'élève peut être hésitante, changeante, voire contradictoire, ces incertitudes font partie d'un cheminement interne normal ;
- poser des questions ouvertes ;
- reformuler ce que dit l'élève, pour montrer qu'on le comprend, vérifier qu'il valide cette reformulation ;
- éviter les interprétations ou les conseils non-sollicités.



## ACCOMPAGNER

Écouter un élève ne signifie pas traiter ou résoudre la situation. L'écoute a pour principal objectif d'établir un lien de confiance et de permettre l'orientation la mieux adaptée à l'élève, que ce soit :

- à l'interne : vie scolaire, psychologue de l'Éducation nationale (Psy-EN), infirmier ou infirmière scolaire, référent ou référente égalité, etc.
- à l'externe : cellules d'écoute téléphoniques nationales (Non au harcèlement au 3020, Cyberharcèlement au 3018, SOS Homophobie au 0 800 05 95 95), professionnel·le de santé, Maisons des adolescents ou partenaire associatif.

Dans tous les cas, il est impératif de recueillir le consentement de l'élève avant de transmettre les informations qu'il ou elle a partagées à un tiers, sauf en cas de situation nécessitant une procédure de signalement obligatoire.

Une vigilance particulière doit être exercée dans la communication avec la famille. Un coming-out non désiré peut en effet exposer l'élève à des risques psychiques majeurs et de potentielles conséquences graves sur sa vie sociale et familiale (violences, rejet familial, rupture de lien, mises en danger conséquentielles – comportement auto-agressifs, consommation d'alcool et de drogues, risque suicidaire). Aucune information concernant son orientation sexuelle ou son identité de genre ne doit être communiquée à sa famille sans son accord explicite. Si l'élève souhaite aborder ces sujets avec sa famille, il est possible de l'accompagner dans la préparation de ce dialogue, éventuellement avec l'appui d'un·e professionnel·le.

### **Point de vigilance :**

L'écoute des élèves peut parfois affecter les professionnels qui les prennent en charge. Il convient de prendre en compte les états émotionnels qui peuvent les traverser (inquiétude, peur de mal faire, colère pour l'élève, tristesse). S'autoriser à demander conseil, travailler en équipe, voir passer le relais relève également d'une posture responsable et permet un accompagnement le plus adapté et respectueux possible de l'élève.

Les professionnels exposés doivent pouvoir eux-mêmes se tourner vers des personnes-ressources, dans l'établissement (collègue, équipe de direction, infirmière scolaire ou infirmier scolaire, ...) ou dans l'académie (cellule d'écoute académique, référent académique pour la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre).



## TRAITER LES VIOLENCES LGBT-PHOBES

L'entretien avec un élève peut révéler que sa souffrance est directement liée à des violences LGBT-phobes, qu'elles soient exercées par d'autres élèves (moqueries, harcèlement, cyberharcèlement, agressions), ou, plus rarement mais de manière particulièrement grave, par des membres de sa famille<sup>2</sup> (rejet, pressions, violences physiques ou psychologiques). Ces situations nécessitent une réponse immédiate et vigilante :

### ► Pistes de traitement :

- **Evaluer le niveau de danger** : la violence est-elle ponctuelle ou répétée ? y a-t-il un risque immédiat pour la sécurité physique ou psychologique de l'élève ? l'élève se sent-il en danger dans l'établissement ou en dehors ?
- **Signaler** : documenter les faits (propos tenus par l'élève, dates, lieux, auteurs présumés, témoins éventuels, preuves éventuelles), signaler la situation au chef d'établissement, qui fait éventuellement remonter les informations préoccupantes aux autorités académiques *via* la plateforme *Faits établissement* ; si nécessaire, un signalement peut être transmis au procureur de la République<sup>3</sup>
- **Protéger** : en fonction du niveau de danger, prendre les mesures de protection adaptées (surveillance renforcée, isolement de l'élève victime ou de l'agresseur présumé, changement de classe, ...) ; veiller à ce que l'élève victime ne subisse pas les frais de la décision prise en premier lieu (au risque d'une inversion de la culpabilité et de l'enclenchement d'un processus de victimisation secondaire)
- **Traiter** : si les faits ont lieu dans l'établissement, entendre l'agresseur, puis prendre des mesures adaptées (sanction prononcée par le chef d'établissement, mesure de réparation) ; dans les situations de harcèlement, activer le protocole pHARE (méthode de la préoccupation partagée)
- **Accompagner la victime dans la durée**

### ► Points de vigilance

#### 1. Quand la situation est révélée par un tiers

<sup>2</sup> Il convient de ne pas négliger les violences ou discriminations qui pourraient être exercées par des membres du personnel de l'établissement.

<sup>3</sup> En cas de danger grave et imminent, il convient de contacter immédiatement la direction de l'établissement, ainsi que les forces de l'ordre. Il est aussi possible de contacter le 119 (Enfance en danger), dans les cas de maltraitance ou risques de maltraitance exercée sur un-e mineur-e.



Il arrive que l'élève victime ne vienne pas spontanément faire part de ses difficultés. La situation est alors révélée par un autre élève (ami·e, témoin), un adulte de l'établissement, ou un signalement anonyme. Dans ce cas, le traitement de la situation doit toujours être précédé d'un entretien avec l'élève victime, mené avec prudence et bienveillance, afin de ne pas le ou la mettre en difficulté ou l'exposer à des représailles. Cet entretien doit être préparé en collaboration avec les personnes ressources de l'établissement (Psy-EN, CPE, référent·e égalité).

## **2. Quand les violences LGBT-phobes visent des élèves non-ouvertement LGBT+**

Les violences LGBT-phobes (insultes, moqueries, harcèlement) peuvent cibler des élèves qui ne sont pas – ou pas ouvertement – LGBT+. Le fait que l'insulte ne soit pas dirigée vers un élève LGBT+ ne minimise en rien la gravité de l'acte : toute violence à caractère LGBT-phobe doit être traitée avec la même rigueur, car elle participe à un climat de discrimination et d'insécurité pour l'ensemble des élèves.

Cependant, le coût psychologique est plus important si l'élève est effectivement LGBT+, notamment s'il ou elle n'a pas fait son coming-out. Il convient donc d'adopter une posture d'écoute ouverte, en offrant à l'élève victime un espace de confiance pour s'exprimer sur ce qu'il ressent, sans se montrer intrusif : on pourra par exemple poser des questions telles que « Comment as-tu vécu cette situation ? », « Que ressens-tu ? », « Est-ce que tu te sens profondément atteint·e ? », mais on évite les questions telles que « Es-tu lesbienne, gay, bi, trans ? » ou « Comment as-tu vécu cette insulte en tant que personne LGBT+ ? ».

Cette approche permet aux élèves non ouvertement LGBT+ de se sentir autorisé·es à s'ouvrir s'ils ou elles le souhaitent et de lutter contre l'homophobie ou la transphobie intériorisée (sentiment de honte ou de rejet de soi lié à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre), en validant la légitimité de leur vécu, quelle que soit leur identité.

## **3. Quand les auteurs de violences LGBT-phobes projettent leurs propres questionnements**

Un certain nombre d'auteurs de violences LGBT-phobes (insultes, moqueries, agressions) agissent ainsi en réaction à un questionnement non-résolu sur leur propre orientation sexuelle ou identité de genre. Cette projection peut aussi révéler une méconnaissance, une peur ou une intériorisation de stéréotypes. Il est donc nécessaire d'assurer un suivi des élèves auteurs, en collaboration avec les professionnels compétents (Psy-EN, infirmier·e scolaire, associations partenaires) : ne pas se limiter à la sanction disciplinaire, qui est nécessaire, mais insuffisante pour prévenir la récurrence ou accompagner une éventuelle détresse, proposer un entretien individuel pour comprendre les motivations de l'auteur et, si nécessaire, l'orienter vers un accompagnement psychologique ou éducatif, travailler sur les stratégies de prévention au sein de l'établissement.



Lors de l'entretien avec l'élève auteur, il peut être utile d'ouvrir un espace pour interroger ses représentations : « Tes propos ont blessé [prénom]. Est-ce que tu veux m'en parler ? », « Parfois, les insultes LGBT-phobes peuvent cacher une incompréhension ou une peur. Est-ce que cela te parle ? », « Si tu le souhaites, on peut en discuter avec [Psy-EN/association] pour mieux comprendre. ». Cela permet d'ouvrir la voie à une responsabilisation de ces élèves sur les conséquences de leurs paroles ou de leurs actes, et à une meilleure compréhension de ce qui se joue dans la situation. A terme, avec l'appui d'un soutien extérieur, l'objectif est qu'ils puissent trouver d'autres stratégies de compréhension et d'expression de leurs souffrances ou conflits internes – la violence exprimée pouvant témoigner d'une violence subie par ailleurs.